Skills Compétences Canada











DESCRIPTION DE CONCOURS

Sécurité sur le lieu de travail

NIVEAU SECONDAIRE

SkillsCompétences Canada
Calgary2027

Table des matières

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES 2

2 INTRODUCTION 2

3 DESCRIPTION DU CONCOURS 3

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE 6

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ 6

6 ÉVALUATION 7

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS 7

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 8

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL 8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/securite-lieu-travail/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la compréhension des principes relatifs à la santé et à la sécurité au travail (SST) et la capacité d'accomplir des tâches liées à la SST :

- Déterminer les dangers présents dans un milieu de travail et recommander des mesures correctives;
- Témoigner d'une compréhension de la maîtrise des dangers;
- Communiquer efficacement de l'information sur la SST.

2.3 Durée du concours

11 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Connaissance des principes relatifs à la santé et à la sécurité au travail (SST)
- Capacité de repérer et d'évaluer les dangers dans un milieu de travail et de recommander des mesures correctives
- Capacité de repérer et de décrire des mesures de maîtrise des dangers
- Capacité de communiquer efficacement de l'information sur la SST

Compétences pour réussir – Communication, Résolution de problèmes

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les participants et les participantes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2026
Fiches du concours	Le matin du concours

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

Détermination des dangers

La détermination, l'évaluation et la maîtrise des dangers dans le milieu de travail constituent un principe fondamental de la santé et sécurité au travail. Dans l'activité de détermination des dangers, le participant ou la participante doit montrer sa capacité à évaluer et à maîtriser les dangers qu'il aura repéré dans un milieu de travail fictif. Pour cette activité, le participant ou la participante devra, pour chaque danger relevé :

a. Repérer les dangers;
b. Pour chaque danger, déterminer le type de danger (physique, biologique, chimique, ergonomique, psychologique et risque d'accident);
c. Suggérer le meilleur type de mesure à mettre en œuvre (élimination, substitution, mesure technique, mesure administrative ou utilisation d'ÉPI);
d. Relever les mesures de maîtrise déjà en place;

e. Indiquer les dangers potentiels que ces mesures visent à éliminer

f. Consigner tous les résultats sur la fiche de détermination des dangers.

Un projet d'épreuve a été élaboré. Il contient des renseignements supplémentaires pour la préparation de cette activité.

Mesures de maîtrise des dangers

Observer les travailleurs à l'œuvre afin de repérer les dangers présents dans le milieu de travail est une compétence des professionnels et professionnelles de la santé et sécurité au travail. L'objectif de réduire ou d'éliminer les risques de blessure ou de maladie. Dans ce volet du concours, les participants et les participantes observeront une aire de concours.

Dans cette épreuve du concours, les participants et les participantes devront observer une aire de concours choisie par le Comité technique national (CTN) au moment du concours. Dans cette aire choisie, ils se verront attribuer une mesure de maîtrise (élimination, substitution, mesure technique, mesure administrative ou utilisation d'ÉPI) choisie par le Comité technique national (CTN).

En fonction de la mesure de maîtrise qui leur aura été attribuée, ils devront déterminer quatre (4) dangers potentiels, expliquer les mesures de maîtrise mises en place pour y remédier et effectuer une évaluation des risques.

Les participants et les participantes examineront le concours et recueilleront de l'information, qu'ils utiliseront pour répondre par écrit aux questions de la fiche de travail sur la maîtrise des dangers et l'évaluation des risques.

Examen de compétence en SST

Chaque participant ou participante effectuera un examen qui vise à évaluer sa compréhension des différents éléments de la classification des dangers et de la hiérarchie des mesures de maîtrise.

Recherche, rapport écrit et présentation sur la SST

Dans le cadre de cette activité, chaque participant ou participante jouera le rôle d'un professionnel ou d'une professionnelle de la SST qui fait une recherche sur un problème présent dans un lieu de travail fictif en vue de formuler des recommandations en matière de sécurité à l'employeur.

Le participant ou la participante se verra attribuer par le CTN un problème de SST pour lequel il devra faire une recherche et formuler des recommandations en matière de sécurité.

Une fois les recommandations en matière de sécurité formulées, le participant ou la participante préparera une présentation orale destinée aux juges aux fins d'évaluation.

De plus, une copie des recommandations en matière de sécurité sera soumise aux juges au moment de la présentation orale.

- Les participants et les participantes pourront faire leur présentation en anglais ou en français.
- Les participants et les participantes souhaitant faire leur présentation en français devront en informer le Comité technique national (CTN) à l'avance.
- Le CTN prévoira des services d'interprétation avant le Jour 2 afin de faciliter le déroulement des présentations.

Référence

Professionnel ou professionnelle de la SST — Contribuer au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire en mettant en place et en contrôlant des systèmes et procédures de SST dans le milieu de travail. Ces fonctions comprennent la gestion des processus administratifs liés à la SST, la formation du personnel et l'utilisation d'un ensemble d'outils et de procédures permettant de mettre en œuvre des programmes de SST et d'assurer la conformité.

Pour lancer, promouvoir et mettre en place des activités sur le lieu de travail pour améliorer la SST.

1. Contribuer à la mise en œuvre et à la surveillance des mesures de contrôle critiques.
    - Connaissances
    - Analyse et évaluation de l'information
    - Résolution de problèmes
        - Le professionnel ou la professionnelle de la SST utilise ses compétences en communication et en mobilisation, notamment la négociation et la gestion des différends, afin de provoquer, de favoriser et d'appuyer un changement.
        - Le professionnel ou la professionnelle de la SST utilise ses compétences en mentorat pour améliorer les capacités en SST du personnel opérationnel et du personnel chargé de la SST dans le milieu de travail.
2. Remarque : Aucun logiciel de présentation ne sera utilisé. Les ordinateurs portatifs et les tablettes seront utilisés seulement durant la recherche de renseignements et la formulation des recommandations en matière de sécurité.

3. Cette activité comprend deux volets : effectuer la recherche sur la situation donnée et formuler des recommandations en matière de sécurité à discuter avec l'employeur.
4. Les participants et participantes devront se servir de leur propre ordinateur portable ou tablette pour les besoins de la recherche et de la rédaction des recommandations en matière de sécurité.
5. Un projet d'épreuve a été élaboré. Il contient des précisions supplémentaires sur l'activité à réaliser.
6. Les concurrents et concurrentes seront jugés sur leur capacité d'organiser et de communiquer les points clés de leurs recommandations en matière de sécurité.
7. Il est permis d'utiliser des cartons aide-mémoire pour la présentation.

Compétences pour réussir – Communication, Adaptabilité, Lecture, Rédaction, Résolution de problèmes, Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Fiche sur la détermination des dangers
- Fiche de travail sur la maîtrise des dangers

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les participants et les participantes

- Les concurrents et les concurrentes doivent apporter leur propre ordinateur et un logiciel de leur choix pour le concours. Ainsi, ils travailleront avec du matériel qui leur est familier.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les participants et les participantes

- Aucune tenue particulière n'est requise pour le concours.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par

toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Un gilet de sécurité pour l'activité de recherche des mesures de maîtrise des dangers.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les participants et les participantes

- Les participants et les participantes n'ont pas besoin d'apporter un EPI.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Détermination des dangers	30
Mesures de maîtrise des dangers	30
Examen de compétence en SST	10
Recherche, rapport écrit et présentation sur la SST	30
Pénalité de retard	*(-5)*

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

Pénalité de retard	Les participants et les participantes doivent : • Assister à la séance d'orientation; • Être à l'heure à chaque activité (détermination des dangers et recherche des mesures de maîtrise des dangers, recherche et présentation sur la SST).
Clés USB	• Il est permis aux participants et aux participantes d'utiliser une clé USB ou tout autre support de mémoire numérique.
Infrastructure – équipement	• Il est interdit aux participants et aux participantes d'utiliser leur propre modèle.
Téléphones cellulaires	• Il est interdit aux participants et aux participantes d'utiliser un téléphone cellulaire, sauf pour écouter de la musique avec un casque d'écoute ou des écouteurs-boutons pendant l'activité Recherche et présentation sur la SST.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un participant ou une participante a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La note la plus élevée à l'activité Détermination des dangers.
- Étape 2 : La note la plus élevée à l'activité Mesures de maîtrise des dangers.
- Étape 3 : La note la plus élevée à l'activité Recherche et présentation sur la SST.

8.3 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Lisa Kavanagh
Île-du-Prince-Édouard	Erin Carver
Nouveau-Brunswick	

Ontario	Marius Scoupi
Manitoba	Jayson Santos – Président
Saskatchewan	Beth Antoshkiw – Président adjoint
Alberta	Craig Skelly
Colombie-Britannique	
Yukon	Chelsea LaRose
Territoires du Nord-Ouest	Sheena Jensen

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera (olgamr@skillscanada.com) au secrétariat national de Skills/Compétences Canada.